RAPPORTS ADMINISTRATIFS

A. - MINES.

EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. C. NIEDERAU

Ingénieur en chef-Directeur du 1er arrondissement des Mines, à Mons

SUR LES TRAVAUX DU 2me SEMESTRE 1926

Hôpital de la Caisse Commune des Charbonnages du Couchant de Mons.

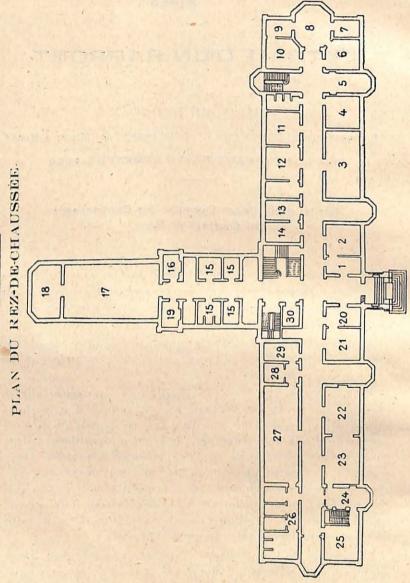
La Caisse commune des Charbonnages du Couchant de Mons a fait ériger à Boussu, un hôpital pour réparer le plus complètement et le plus rapidement possible les traumatismes résultant d'accidents de travail.

Je dois à l'obligeance de MM. Bury et Chevalier, respectivement directeur de la Caisse précitée et médecin de l'Hôpital, les renseignements suivants :

Antérieurement, les blessés de gravité moyenne étaient soignés chez eux par le médecin traitant, sous le contrôle d'un médecin inspecteur et du médecin principal. Les cas graves qui nécessitaient une intervention importante, telle que ostéosynthèse, étaient envoyés dans une clinique où l'on pratiquait l'opération jugée nécessaire. Les statistiques qui ont été faites sont unanimes à conclure que les résultats obtenus étaient excellents, mais il était légitime d'espérer qu'en concentrant les blessés dans un établissement spécalement outillé, les résultats seraient meilleurs. C'est de cette idée hautement humanitaire qu'est né l'hôpital.

La question de l'emplacement se posait en premir lieu. Deux localités étaient en présence: Mons et Boussu. Ici encore, on n'envisagea que l'intérêt ou le bien-être des hospitalisés. Mons présentait d'énormes avantages pour la facilité d'administration, mais

à Boussu. Hôpital de la Caisse commune des Charbonnages du Couchant de Mons



ANNALES DES MINES DE BELGIQUE

l'endroit choisi à Boussu est vraiment idéal au point de vue de l'hygiène et de la tranquillité. Boussu avait en outre l'avantage d'être situé plus au centre du bassin houiller, Mons se trouvant à la partie extrême Nord-Est.

L'hôpital est situé à l'intersection des communes de Boussu, Hornu, Dour et Warquignies, ayant comme gare la plus proche, Warquignies.

Le bâtiment principal est construit sur une superficie de 1.754 m² et est entouré d'une propriété de 13 hectares qui comprend un jardin d'agrément, avec l'habitation du médecin résident, un petit bosquet, un potager et un verger dont les produits sont destinés à l'établissement. Les blessés convalescents ont accès dans toutes ces parties où des bancs sont placés à leur disposition. L'accès principal se fait par une avenue à l'entrée de laquelle on a construit deux coquettes maisons habitées par les jardiniers et le chauffeur d'auto de l'établissement.

Le bâtiment présente la forme d'un T renversé dont la branche horizontale forme la façade principale d'une longueur de 88 mètres; la profondeur totale est de 51 mètres. L'accès en est facilité par des chemins en cendrée qui se détachent de l'avenue principale et permettent l'arrivée des ambulances au pied du perron qui est protégé par une marquise.

La partie droite du rez-de-chaussée représenté au plan ci-joint est exclusivement réservée au service médico-chirurgical général. Elle comprend d'abord le bureau administratif, relié directement au bureau central téléphonique de Mons, lequel a été choisi de préférence à celui de Saint-Ghislain, qui est le bureau local, pour permettre aux différents charbonnages de pouvoir téléphoner la nuit. Une installation automatique de téléphonie intérieure relie les principaux services entre eux.

Vient ensuite la salle de mécanothérapie 2, avec ses appareils type Zander. Il existe un appareil combiné pour le membre inférieur, un pour le membre supérieur et un pour la main. Ces appareils, permettant la mécanothérapie active et passive, possèdent un contre-poids qui sert de résistance et qui permet de graduer l'effort du blessé lorsqu'il fait de la mécanothérapie active. Celle-ci s'adresse surtout à l'atrophie musculaire, alors que la passive s'applique plutôt aux raideurs articulaires.

Ces séances de mécanothérapie sont d'ailleurs généralement précédées d'autres traitements physiothérapiques tels que : diathermie, galvanisation, courant sinusoïdal qui les rendent moins douloureuses et plus efficaces. La salle 3, y affectée, comporte un certain nombre d'appareils : tableaux distributeurs pour courant faradique et galvanique, une petite dynamo faradique, une table pour électro-diagnostic, un appareil de Bergonié pour électrogymnastique, un appareil pour diathermie et électro-coagulation avec un résonnateur de Oudin pour les courants de haute fréquence. On y trouve également un appareil combiné permettant de produire à volonté du courant faradique sinusoïdal et galvanique. Cet appareil a, de plus, la particularité de posséder des cames appropriées à chaque organe ou groupe musculaire, qui produisent des variations de courant aptes à faire contracter ces muscles d'une façon beaucoup plus physiologique que l'interruption brusque produite par un métronome. On trouve enfin dans cette salle deux lampes pour héliothérapie, c'est-à-dire l'application des rayons infra-rouges et ultra-violets.

La salle 11 est réservée à la réduction des fractures et à l'application des appareils plâtrés. En dehors du matériel ordinaire, on y remarque une table spéciale (table de Howlez) destinée à réduire les fractures du membre inférieur et notamment du fémur par une ostéosynthèse ou l'application d'un plâtre.

Le bureau des médecins — salle 5 — possède une bibliothèque très bien fournie où ceux-ci ont à leur disposition de nombreux livres et revues françaises et étrangères.

Vient alors un ensemble important comprenant la salle d'opération 8, et ses annexes, qui se groupent sur ses côtés et qui communiquent avec elle. A droite se trouvent la salle de narcose 6 et celle des instruments 7. A gauche, la salle de désinfection et de stérilisation 10. La salle d'opération a été munie de toute l'instrumentation moderne nécessaire à la chirurgie générale, mais on a évidemment apporté un soin particulier au choix des instruments qui intéressent la chirurgie des accidents du travail, notamment la chirurgie osseuse. La salle d'opération est munie d'un bon éclairage naturel et possède en plus un éclairage artificiel composé d'un cercle de 6 lampes très puissantes, au milieu desquelles se trouve une lampe scialitique. A noter aussi la table d'opération, modèle de Quervain, et les lavabos qui fournissent à l'opérateur de l'eau et du sérum stérile tièdes.

Les appareils de stérilisation se composent d'une grosse chaudière verticale chauffée à l'électricité qui alimente deux autoclaves horizontaux, et trois réservoirs de grande capacité renfermant respectivement de l'eau stérile et du sérum stérile qui sont distribués aux lavabos de la salle de désinfection.

Deux de ces réservoirs possèdent un réchauffeur électrique, ce qui permet d'obtenir de l'eau et du sérum chauds à tout instant de la journée. Dans cette salle de stérilisation, on trouve encore un grand bouilleur à eau pour le bassin, un petit pour instrument et une étuve à air sec pour instrument.

Il existe en outre une deuxième salle d'opération 4, où sont pratiquées les opérations et les pansements septiques.

La salle de radiographie est établie en 12.

L'installation de radiographie a bénéficié des derniers progrès. Elle possède une table fixe avec Bucky, une table basculante, des écrans protecteurs en verre plombé pour chaque table. Le transformateur de haute tension et le contact tournant redresseur sont situés au-dessus de la salle de radiographie proprement dite, ce qui met le blessé et l'opérateur à l'abri des dégagements d'ozone et des bruits que produit l'appareil. L'installation a été prévue (250.000 volts) pour permettre éventuellement des applications thérapeutiques de rayons X (radiothérapie). A côté de la salle de radiographie se trouve naturellement un petit laboratoire de photographie.

Vient ensuite le laboratoire 13, qui permet de faire toutes les recherches courantes. Il possède plusieurs microscopes, des étuves à culture, etc.

La dernière salle 14, de cette partie du rez-de-chaussée, sert de salle d'opération pour l'oculiste et l'oto-rhino-laryngologiste. On y remarque entre autres appareils un magnétomètre et un puissant électro-aimant destinés : le premier, à poser le diagnostic de la présence de corps étrangers magnétiques introduits acidentellement dans l'œil; le second, à les enlever.

La branche verticale du T renversé comprend une salle 17, de 15 lits avec annexes — 15 —, telles que magasin des effets déposés, lavabos, salle de bain et water-closets, et un fumoir 18.

Cette aile comporte en outre une salle 19, pour isolé, et une salle de garde 16 pour infirmières.

La salle principale 17 est spécialement réservée au traitement des fractures et possède 6 lits spéciaux et 6 cadres à extension. Un appareil radiographique mobile permet de contrôler à volonté les progrès accomplis dans la réduction des fractures appareillées. Pour hâter la formation du cal, on applique à tous les fracturés, une lampe à rayons ultra-violets.

Dans l'aile gauche du bâtiment, on rencontre successivement une salle d'attente 20, la salle de réunion du Conseil d'administration 21, une salle de jeux 22, un réfectoire 23 pour les blessés convalescents, l'office du rez-de-chaussée 24, le réfectoire des infirmières 25, la salle de 5 lits 27, les annexes 26 (vestiaire, lavabos, salle de bain et water-closets) de cette salle, une salle de garde 28 pour infirmières et une salle 29 pour isolé.

Le transport des blessés et malades des étages à la salle d'opération du rez-de-chaussée et vice-versa s'opère à l'aide de l'ascenseur 30.

Au premier étage, la moitié de l'aile droite est réservée aux infirmières et comporte des chambres pour les sœurs hospitalières ainsi qu'une chapelle. Le restant est occupé par les salles de 7, 5 et 3 lits, des chambres pour isolés et pour particuliers. Il en est de même du deuxième étage.

La capacité hospitalière normale est d'environ 110 lits; en cas de besoin, 175 à 180.

Dans les sous-sols sont logés les services généraux : cuisine avec annexes, gros autoclave pour désinfection, buanderie mécanique, séchoir à vapeur, machine électrique à repasser. On y trouve également une cabine de haute tension où, à côté du transformateur, existe une puissante batterie d'accumulateurs qui dessert la salle de traitement électrothérapeutique et, en cas de besoin, le groupe de la salle d'opération.

Les sous-sols sont en communication avec le rez-de-chaussée et les étages par un monte-plats et un monte-charge.

Actuellement, l'hôpital possède 48 lits. Il est desservi par M. Chevalier, médecin résident qui travaille conjointement avec le médecin principal, les médecins inspecteurs de la Caisse commune et les médecins agréés des sociétés affiliées. Un employé qui habite une annexe de l'hôpital s'occupe de la partie administrative. Il y a en plus quatre infirmières, quatre servantes, deux

chauffeurs pour le chauffage central, un chauffeur d'auto et deux jardiniers.

Le service de transport des blessés se fait au moyen de quatre ambulances dont deux sont sont en permanence à l'hôpital, les deux autres se trouvent à chacune des extrémités du bassin houiller.

L'hôpital est placé sous la haute surveillance du Conseil d'administration de la Caisse commune et sous l'autorité du Directeur de celle-ci.